

INSCRIPTIONS CENTRES DE LOISIRS

2026 - 2027



**Du lundi 23 mars
au vendredi 7 avril 2026**

Préinscriptions des centres de loisirs été 2026
Dans la limite des places disponibles

L'accueil des Centres de Loisirs d'été est réservé aux enfants âgés de 3 à 16 ans.
Un service de garderie peut être proposé. Possibilité d'inscrire votre(vos) enfant(s) pour 1 à 3 semaines maximum au mois de juillet. Un service de transport peut vous être proposé.

Assurez-vous d'avoir créé votre **Dossier Unique Numérique (DUN)** sur le Portail Famille !

Dès que votre DUN a été validé par l'équipe du Guichet Famille, vous pourrez procéder à vos préinscriptions en ligne.

Connectez-vous sur votre espace du Portail Famille :

- Réserver une nouvelle activité
- Centre de Loisirs "Pierre de Lune" et "Planète soleil"



Ville de
Valenciennes

Du mardi 7 au vendredi 17 avril 2026

Préinscriptions des centres de loisirs des mercredis et petites vacances scolaires
année 2026 - 2027 - dans la limite des places disponibles

Assurez-vous d'avoir créé votre **Dossier Unique Numérique (DUN)** sur le Portail Famille !

Dès que votre DUN a été validé par l'équipe du Guichet Famille, vous pourrez procéder à vos préinscriptions en ligne.

Les mercredis :

- L'accueil est réservé aux enfants de PS au CM2
- Un service de garderie peut être proposé.

Les petites vacances scolaires :

- Inscription pour une semaine sur les deux par période de vacances sauf fin d'année.
- L'accueil est réservé aux enfants de PS au CM2
- Un service de garderie peut être proposé.

Connectez-vous sur votre espace du Portal Famille :

- Réserver une nouvelle activité
- Centre de Loisirs "Jardin d'Etoiles" et "Petites Comètes"

Votre enfant doit être en règle avec les vaccinations obligatoires !

La tarification des centres de loisirs est calculée en fonction des ressources communiquées

Si vous ne disposez pas d'outil informatique contacter le Guichet Famille

Attention, lors de votre rendez-vous pour les inscriptions scolaires, merci de vous munir des pièces suivantes :

A fournir pour la FAMILLE :	Précisions :
☐ Carte d'identité / passeport / titre de séjour des deux parents en cours de validité	
☐ Justificatif de résidence principale daté du mois en cours	Facture : EDF, internet... Si vous êtes hébergés : fournir une attestation de l'hébergeant, sa carte d'identité et son justificatif de résidence principale
☐ Livret de famille complet	
☐ Fiche d'imposition N-2	Pour les non-allocataires

A fournir pour les ENFANTS :	Précisions :
☐ Attestation d'assurance en responsabilité civile...	
☐ La vaccination complète	S'assurer que les nom et prénom soient bien notés en haut de chaque page
☐ Autorisation parentale pour l'utilisation de l'image d'un enfant mineur	Ce formulaire est disponible dans le mail de mise à jour qui vous est adressé.